

Les élèves du réseau officiel seront évalués tous les deux ans

■ Vingt-trois écoles vont tester un examen commun en fin de 4^e secondaire: le CE2D.

C'est le fruit de deux ans de préparation : 23 écoles secondaires du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) se sont lancées, depuis le début de cette année scolaire, dans un projet-pilote d'évaluation au 2^e degré, c'est-à-dire en 3^e et 4^e années.

Point d'orgue de ce projet, l'acquisition des compétences sera évaluée au terme de la 4^e secondaire par une épreuve commune: le CE2D (Certificat d'enseignement du 2^e degré). Le CE2D sera d'abord testé pendant deux ans au sein des 23 établissements-pilotes, qui élaboreront eux-mêmes l'épreuve. "Le projet sera ensuite évalué par une équipe universitaire", informe Didier Leturcq, directeur général adjoint en charge du Service général de l'enseignement organisé par la Fédération. "Et, si l'audit est positif, nous espérons basculer en 2017 ou 2018 dans du structurel", c'est-à-dire dans l'ensemble des écoles du réseau de la FWB.

Les élèves scolarisés dans le réseau de la Fédération seront donc évalués tous les deux ans : en 6^e primaire (CEB), en 2^e secondaire (CE1D) (Ndlr: ces deux épreuves sont déjà obligatoires pour tous les élèves de tous les réseaux), en 4^e secondaire (CE2D) et en 6^e secondaire (le

CESS sera obligatoire en 2015).

Le CE2D pourrait-il ensuite être étendu à l'ensemble des réseaux? "Ce sera à la ministre Milquet (CDH) d'en décider", affirme M. Leturcq, qui rappelle que le CEB et le CE1D, avant de devenir obligatoires dans les écoles de tous les réseaux, ont d'abord été des projets-pilotes dans des établissements du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles...

Le CE2D n'est toutefois que "l'aboutissement de ce projet-pilote d'évaluation au 2^e degré", insiste Fabrizio Primerano, chargé de mission et chef du projet. "Cette expérience-pilote s'inscrit dans le cadre d'une réflexion pédagogique générale, explique Didier Leturcq. Nous avons déterminé quatre grands chantiers : le 1^{er} degré du secondaire – mais ce chantier a été pris en charge par le cabinet de l'ancienne ministre Schyns (CDH) ; la lutte contre le redoublement; la remédiation; et l'évaluation. Et ce projet-pilote se situe aux confins de ces trois dernières préoccupations majeures."

Responsabiliser les élèves

Concrètement, "le but de ce projet est de libérer les enseignants du double rôle de coach et d'arbitre, décrit M. Primerano. Il y a une redéfinition du rôle de l'élève et du professeur : on réinstalle chez l'élève l'idée qu'il est le seul à pouvoir décider à s'investir dans l'apprentissage tandis que l'enseignant est celui qui met tout en œuvre pour mobiliser l'élève." Il développe: "Aujourd'hui, je crains fort qu'on ne fasse porter sur l'enseignant l'apprentissage et la réussite de l'élève et que l'on gomme quelque peu la part qui revient à l'élève. Nous voulons donc redonner à l'élève le sens de la responsabilisation dans ses apprentissages tandis que l'enseignant s'engage à mettre en œuvre le maximum de dispositifs pour que l'élève atteigne le socle de compétences attendu au terme de la 4^e secondaire."

Evaluation continue

Comment? L'arrêté de gouvernement qui fixe le règlement des études au sein du réseau de la FWB prévoit que soient rendus trois bulletins papier par an à une période définie. "Avec le système actuel, reprend M. Primerano, l'effet pervers est que l'on soumet l'évaluation à la période du bulletin et, donc, vite vite, les profs font des interros parce qu'il y a des bulletins à remplir." Conséquence? "Le bulletin n'est pas souvent un outil de communication, estime M. Leturcq. Il y a quelques commentaires en marge tels que 'Travaille plus', 'Pourrait mieux faire', mais avec ça, que peut-on savoir?"

Le projet-pilote prévoit donc que "chaque cours donné en 3^e et 4^e années est structuré en unités d'apprentissage au terme desquelles les élèves seront évalués", poursuit-il. Cette évaluation continue sera reprise dans des bulletins électroniques "qui permettront aux parents de voir au jour le jour l'évolution de leur enfant", ajoute M. Primerano. Et, aux dates prévues par l'arrêté de gouvernement, on mettra une version papier du bulletin du jour."

Finis les examens

"Puisque l'évaluation est continue, enchaîne-t-il, les examens (de décembre et de juin) en 3^e secondaire et de décembre en 4^e année deviennent obsolètes." Au cours du 2^e degré, les huit semaines consacrées aux révisions et aux examens seront dé-

sormais dédiées à des activités de remédiation, de consolidation et de dépassement à l'attention de tous les élèves. "Remédiation pour les élèves qui n'ont pas atteint les compétences attendues, détaille le chef du projet. Consolidation pour ceux qui les ont atteintes, mais de manière un peu flottante. Et dépassement pour les autres."

Cela signifie-t-il dès lors le passage "automatique" des élèves de la 3^e à la 4^e année? "Dans ce processus, par défaut, l'élève passe, en effet, en 2^e année du degré, indique Didier Leturcq. Mais il est toujours prévu qu'à l'issue de la 1^{re} année du degré, le conseil de classe puisse donner des éléments objectifs pour une réorientation (positive) de l'élève."

Stéphanie Bocart

"Puisque l'évaluation est continue, les examens en 3^e et 4^e secondaires deviennent obsolètes."

FABRIZIO PRIMERANO
Chargé de mission.

Épinglé

Quid du choix d'option en 3^e?

A trancher. La Déclaration de politique communautaire (DPC) prévoit l'allongement du tronc commun, soit le choix d'une option, de la 2^e à la 3^e secondaire. Pour l'heure, tous les élèves sont évalués au terme du 1^{er} degré (en 2^e secondaire) via une épreuve externe certificative: le CE1D. Mais si le tronc commun est allongé, la logique voudrait que le CE1D soit porté de la 2^e à la 3^e année. Qu'advient-il dès lors du CE2D? Le projet d'allonger le tronc commun tombe-t-il à l'eau? "Le projet-pilote du CE2D va vivre sa vie pendant deux ans, déclare Joëlle Miquet (CDH). Le tronc commun élargi à la 3^e année ne va jamais voir le jour avant la fin de l'expérience-pilote du CE2D." Après, il faudra décider quel projet "mangera" l'autre. **St. Bo.**

3 Questions à**PIERRE SCLAUBAS**

Préfet de l'athénée royal Vauban à Charleroi, école-pilote dans le cadre du projet de CE2D.

1 Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet d'évaluation au 2^e degré?

Nous sommes déjà une école innovante car, depuis trois ans, nous avons créé des ateliers, des outils, gratuits et non obligatoires, pour venir en aide aux élèves en difficultés. Ce projet-pilote s'étale sur deux ans. L'année scolaire a commencé en septembre 2014 et se terminera en

juin 2015. Nous pourrions mettre à profit les périodes de révisions et d'exams pour faire des activités de remise à niveau avec les élèves en difficultés ou de dépassement avec les autres. Le bulletin informatique permettra de voir quelles compétences atteindre et à quelles lacunes les élèves doivent remédier.

2 Ce renforcement de la remédiation servira-t-il vraiment tous les élèves?

Non, car certains élèves s'y prennent toujours tardivement. Puis, les élèves qui vivent dans des situa-

tions familiales difficiles, où l'école n'est pas vraiment une priorité, nous pourront les faire avancer un peu plus, mais je pense que cela ne changera pas fondamentalement grand-chose car, à un moment donné, le problème n'est pas à l'école.

3 Les élèves passeront automatiquement de 3^e en 4^e secondaire. D'aucuns pourraient craindre un nivellement par le bas...

Ce n'est pas le cas car si un élève devait avoir de trop nombreux échecs, le redoublement est toujours permis.

St. Bo.